



Grande-Vallée
LE BONHEUR DE VIVRE CÔTE-À-CÔTE

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du 11 mai 2026, le conseil de la municipalité de Grande-Vallée a adopté le **règlement 2026-02 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux**

Le règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au <https://grandevallee.ca>.

Donné à Grande-Vallée, ce 13^e jour de mai 2026.

Ghislaine Bouthillette
Greffière-trésorière et directrice générale

Je, soussignée, résidant à Grande-Vallée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, le 13 mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce treizième jour de mai 2026

Ghislaine Bouthillette
Greffière-trésorière et directrice générale